

LES MONUMENTS HISTORIQUES

DE FRANCE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE.

RAPPORT DE M. DU SOMMERARD,

COMMISSAIRE GÉNÉRAL.

CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES.

La Commission des monuments historiques de France, en prenant part à l'Exposition universelle de Vienne et en mettant à notre disposition les études de quelques-uns des grands travaux exécutés, sous sa direction, sur les divers points du territoire français, a tenu à se placer hors concours pour les récompenses accordées par le Jury international.

Elle n'avait qu'un but en répondant à l'appel que nous lui avions adressé, celui de faire connaître les avantages d'une institution qui ne remonte pas au delà du mois de septembre 1837, mais qui, depuis sa création, a puissamment et énergiquement contribué à la conservation des précieux monuments des siècles passés appartenant à toutes les écoles d'architecture, qui sont une des gloires de notre pays et composent, dans leur ensemble, la véritable histoire de notre art national. La Commission n'a pas entendu faire une exposition complète des travaux entrepris sous sa direction, et encore moins des études poursuivies sur chacun des monuments dont elle a la charge. L'espace entier alloué à la section française n'eût pu suffire à un tel développement, car ses archives renferment plus de huit mille dessins, dont pas un n'eût été indigne de figurer dans les galeries du Prater; elle s'est bornée à envoyer à Vienne quelques-uns des travaux exécutés par ses architectes, en les exposant sous le nom de leurs auteurs